

**EXTRAIT**  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 octobre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
- Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Françoise BEY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Serge OEHLER
- Absent(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF
- Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

**N° CP/2017/397 - 44010 - Engagement des jeunes**  
**Proposition d'attribution de subventions à des associations**  
**socio-éducatives agissant en faveur des jeunes bas-rhinois**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 6 500 € à la FD CSC, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives pour l'année 2017;
- décide d'attribuer au CSC du Fossé des Treize à Strasbourg, une aide d'un montant de 12 349 €, pour son action sur le Quartier Gare dans le cadre de son second agrément sur ce secteur, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives;
- décide d'attribuer au CCS Rotterdam à Strasbourg, une aide d'un montant de 5 000 €, pour son action en direction de la jeunesse, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives pour l'année 2017.

**Non participation au vote :** Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise PFERSDORFF

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171009-lmc1112475-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 13/10/17